RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00647
Numéro SIREN : 434 490 686
Nom ou dénomination : LINK SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2022 sous le numéro de dépôt 15958

LINK SERVICES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 20 rue Nicephore Niepce
93 330 NEUILLY-SUR-MARNE
434 490 686 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le dix-neuf mai,
A neuf heures,

La société IRAKLIA, représentée par sa Présidente, la SARL YEUN, elle-même représentée par Monsieur Olivier HERVIO, gérant, détenant 800 parts sociales,
Associée unique de la société LINK SERVICES,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Nomination du commissaire aux comptes titulaire,
- Décision de confier une mission complémentaire au commissaire aux comptes pour la certification des comptes de l'exercice clos en 2021,
- Pouvoirs pour formalités

PREMIERE DECISION

L'associée unique rappelle que le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Olivier CERF - SARL AO2C CABINET CERF, sis 63 avenue de la Commune de Paris 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE, immatriculée au registre du commerce et des société d'Evry sous le numéro 411 751 910, et de son suppléant, Monsieur Jérôme LE LAY, né le 08/04/1975 à MELUN (77) et exerçant 15 allée des Lavandières 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX, est arrivé à échéance à la suite de l'approbation des comptes au 31/12/2020 et n'a pas été renouvelé.

L'associée unique décide de nommer la société FIDEREC AUDIT, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est sis 160 bis rue de Paris 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, immatriculée au registre du commerce et des société de Nanterre sous le numéro 306 562 844, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2028 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

FIDEREC AUDIT a d'ores et déjà accepté les fonctions de commissaire aux comptes et déclaré n'être frappé d'aucune incompatibilité l'empêchant d'accepter lesdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de confier à la société FIDEREC AUDIT, commissaire aux comptes de la société désigné par les présentes, une mission complémentaire de vérification et de certification des comptes annuels portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

TROISIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

POUR LINK SERVICES,
La société IRAKLIA, associée unique
Représentée par la société YEUN, Présidente
Représentée par son gérant M. Olivier HERVIO